
BUENOS AIRES – Réunion publique et atelier du conseil de l'adressage de l'ASO

Mercredi 24 juin 2015 – 08h45 à 10h15

ICANN – Buenos Aires, Argentine

FILIZ YILMAZ :

Bonjour à tous. On me dit que sommes prêts à commencer donc je vous prie de prendre vos places puisqu'on a plein de chaises disponibles.

Nous vous souhaitons la bienvenue au conseil de l'organisation de soutien à l'adressage. On est là pour notre réunion publique, notre atelier que nous avons organisé à l'ASO AC, moi-même je représente cet organisme dont je viens de parler.

Nous sommes l'organisme du forum de l'ICANN qui s'occupe des adresses IP en termes généraux, certains parlent de nous comme de l'ICANN-point-point.

Il y a cinq régions de registres Internet au monde, comme vous le savez déjà qui s'occupent des enregistrements d'adresses IP, des adresses et des numéros.

Ces ressources sont allouées suivant des politiques élaborées par les différentes communautés à travers les processus d'élaboration de politiques.

Notre organisation de soutien a trois personnes de chaque région soutenues par leur communauté, c'est-à-dire que nos membres sont

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

élus à travers des processus d'élaboration de politiques, des mécanismes ascendants.

Lors de cette séance, nous voulons mettre l'accent sur les activités des séances récentes que les registres internet régionaux et la communauté ont tenues.

Le but de notre séance est de travailler de manière interactive, c'est-à-dire qu'à la fin de chaque point de l'ordre du jour, nous consacrerons un moment à l'échange. Nos orateurs vont avoir une limite de temps pour leur présentation.

Vous avez l'ordre du jour disponible sur le site de la séance. On l'a réagencé un peu. Pour que vous compreniez tous, ce que vous voyez du côté de la séance n'est pas exactement ce que nous allons faire.

Nous allons d'abord commencer par le débat sur le processus d'élaboration de politiques qui sera présenté par le président de l'ASO AC, monsieur Louis Lee. Par la suite, nous discuterons des activités de l'équipe CRISP, c'est Nurani Nimpuno qui présentera cela. Ça a été l'activité principale des comités des RIR et nous allons entendre la mise à jour des activités qu'ils ont faites jusqu'à aujourd'hui. Enfin, nous parlerons de la mise à jour opérationnelle des RIR IANA, c'est Axel Pawlik.

Il nous semble qu'il restera du temps à la fin de la séance pour d'autres mises à jour ou informations.

Avant de commencer, je voudrais également noter qu'en ce moment, avec cette disposition de la séance, on a un équilibre absolument parfait entre les gens, je voulais le souligner.

Louis Lee, vous pouvez commencer.

LOUIS LEE :

Merci, Filiz. Je m'appelle Louis Lee et j'ai mis mon chapeau de Louis Lee que vous connaissez. Nous allons commencer. Je vous souhaite la bienvenue à cette séance.

Bien, je me suis trompé de bouton, pardon. C'est la technologie des diapos qui me perturbe un peu.

Nous allons maintenant parler un peu du rapport entre l'ASO et l'ICANN, des ressources de numéros et enfin du processus d'élaboration de politiques des RIR.

L'ASO et spécifiquement le conseil d'adressage de l'ASO ont des devoirs spécifiques : il conseille la communauté des adresses IP et des ASN et nous avons la possibilité de désigner deux membres du conseil d'administration aussi. Nous nommons des membres qui vont participer aux activités d'autres groupes de travail.

Les ressources de numéro, maintenant on va voir de quoi il s'agit. Voici une définition qui est publiée sur notre site Web, mais on peut penser aux ressources de numéros comme un système de carte de crédit. Par exemple, on a une carte avec un ensemble de numéros, - peut-être que les numéros spécifiques ne vous intéressent pas - et ce qui va vous

intéresser dans ce numéro, c'est le fait qu'il est unique, ça vous donne des droits. Vous pouvez utiliser ce numéro pour dire à un vendeur que vous allez le payer s'il peut charger ce débit sur ce numéro spécifique. Pour que la compagnie de carte de crédit vous donne ce numéro, il faut que vous remplissiez des formulaires, que vous signiez des clauses, un contrat et on espère que la compagnie vous donnera un numéro de carte de crédit à la suite de cela.

Cette adresse IP constitue un identifiant unique sur internet, comme la carte de crédit. On a aussi un autre numéro qui est le système des numéros autonomes. Ce numéro identifie les adresses IP que vous contrôlez, que vous administrez, gérez et cela dit au reste du monde que si vous voulez atteindre ces adresses, il faut que vous accédiez à ce réseau. Cela est donc annoncé à travers ce système de numéros autonomes.

Alors comment peut-on obtenir ces adresses et ces numéros ? Il faut d'abord vérifier avec votre registre internet régional. Chaque registre a sa propre communauté qui va élaborer des politiques. Ces politiques vont règlementer comment ils reçoivent ces demandes, comment elles sont évaluées et si vous devriez recevoir cette adresse ou pas. Si vous ne respectez pas ces critères, vous pouvez vous rendre à votre RIR ou votre fournisseur internet pour évaluer la question. Au moment de créer un réseau, d'habitude on vous offre une adresse IP de toute façon. Il faudrait voir si cet ensemble d'adresses est suffisamment grand pour vous. Si ce n'est pas le cas, le fournisseur internet vous donnera davantage d'adresses ou vous indiquera comment recevoir d'autres adresses.

Dans les différentes régions, nous avons des RIR, des registres internet nationaux, qui vous donnent des adresses à travers ce système.

Je viens de tout juste de parler des registres internet régionaux que vous voyez sur cette carte, c'est ainsi qu'on divise les régions.

Si vous connaissez la ccNSO ou les régions de l'ICANN, la division est similaire, mais pas identique. Par exemple, dans la région ARIN, cette région comprend les Etats-Unis et le Canada, mais ce que vous ne voyez pas facilement, c'est que beaucoup de pays des Caraïbes appartiennent à cette région. Je pense qu'il y a environ 34 économies nationales qui appartiennent à cette région ARIN.

Ensuite, pour RIPE, on a l'Europe et la Russie.

APNIC comprend la région asiatique et l'Australie.

La région de LACNIC comprend non seulement l'Amérique du Sud mais aussi certaines régions d'Amérique du Nord qui se considèrent comme faisant partie de l'Amérique Latine.

AFRINIC ne connaît évidemment pas beaucoup de modifications et comprend les régions africaines et certaines économies de l'Océan Indien.

Alors comment peut-on demander une adresse IP auprès des registres internet régionaux ? Une fois que l'On voit si on remplit les exigences, il faut vérifier les manuels de politiques de chaque région. Si vous êtes une entité dotée d'un réseau comprenant plusieurs régions, par exemple non seulement l'Amérique du Nord mais aussi l'Europe, ou

d'autres régions, vous verrez qu'il existe un aperçu comparatif entre les politiques. Ce document est disponible sur le site Web du NRO, NRO.net et dans l'onglet des politiques, vous verrez qu'il y a l'option d'accéder à l'aperçu comparatif des politiques des RIR, ils sont dans l'index.

Que se passerait-il si on ne remplissait pas les exigences ? D'habitude, les RIR ou les fournisseurs internet vont vous donner un ensemble d'adresses IP plutôt réduit, mais si vous voulez un ensemble plus grand ou que le fournisseur d'accès ne veut pas vous le donner ou ne veut pas travailler avec vous, si vous ne respectez pas les politiques comme vous voyez sur le manuel des politiques, vous pourriez modifier la politique pour qu'elle satisfasse vos besoins.

Je vous encourage à contacter le personnel de votre RIR pour vous assurer que vous avez bien compris la politique ou vous assurer que vous ne l'avez pas mal interprétée.

De toute façon, je tiens à dire que vous avez l'option de modifier les politiques, c'est comme ça d'ailleurs qu'on élabore le manuel de politiques.

Nous avons ici du matériel infographique qui comprend le cycle de vie d'une politique. Ce cycle de vie montre comment s'élaborent les politiques au sein de chaque région et s'il s'agit d'une politique globale, mondiale, elle passera au niveau de l'ICANN. On a différentes politiques qui couvrent l'attribution d'adresses IP entre l'IANA et les RIR. C'est l'ICANN donc qui sert cette fonction d'intermédiaire.

Votre demande auprès du RIR, en général, correspond aux demandes de politiques régionales. Pour pouvoir présenter une telle demande, il faudrait participer à un processus d'élaboration de politique ouvert, multipartite ascendant et transparent. Toutes ces politiques sont élaborées au sein de chaque région et certaines politiques dépassent les limites des régions parce qu'il y a des contributions de la communauté, il y a du temps consacré au débat, on suit des processus consensuels et enfin, il y a aussi un processus de mise en œuvre qui est suivi.

Ces processus varient en fonction des régions, en ce qui concerne, par exemple, l'échéancier, la fréquence à laquelle les politiques sont évaluées, mais en général, ces processus sont assez similaires entre les régions.

Vous voyez ici une image des politiques qui sont en cours de discussion en ce moment ou que nous venons tout juste de conclure, qu'elles aient été ratifiées ou rejetées. Ceci devrait être publié sur notre site Web d'ici peu avec tous les titres, mais on a à peu près trente politiques, parmi lesquelles 17 sont en cours de discussion, une en est déjà à la dernière étape, huit ont été ratifiées et vont donc être mises en œuvre et quatre ont été rejetées.

Ces propositions de politiques comprennent des questions comme les numéros de DNS, les ASN, l'IPv4, l'IPv6, le processus d'élaboration de politiques lui-même, la région d'utilisation et les transferts. Les régions d'utilisation et les transferts sont centrés sur des sujets qui comprennent comment on utilise l'adresse au sein de la région, si on

peut l'utiliser en dehors de la région, dans quelle mesure, 50% ou moins, etc., et puis il faut savoir que ce sont des questions sur lesquelles les communautés sont en train de travailler.

Il y a des ressources régionales partagées entre les membres ou entre les numéros qui appartiennent à différentes régions.

Alors RIPE doit mettre en œuvre une politique de transferts inter-RIR d'ici peu. Il y a des régions qui ont déjà ce type de politiques, ce qui permet aux membres de, par exemple, ARIN et APNIC qui ont déjà signé ce contrat, de transférer leurs ressources de l'un à l'autre.

Une fois qu'on aura conclu ces politiques de transferts inter-RIR, ça permettra de transférer les adresses des membres entre ARIN et APNIC. Il y a aussi une proposition en cours d'élaboration au sein de l'APNIC.

Les propositions de la région d'utilisation chez APNIC et ARIN sont en train d'être discutées, et bien c'est là qu'on les discute parce qu'il faudrait voir si on permet qu'une adresse venue de ces régions soient utilisées dans une autre région.

Si vous voulez voir la liste complète des propositions, vous avez ici les liens vers chacune des propositions des régions.

J'ai un commentaire final à faire par rapport à la participation : vous pouvez participer aux réunions de politiques en personne - vous savez que quatorze de ces réunions ont lieu autour du monde - ou vous pouvez aussi participer au moyen de la participation à distance. Vous

pouvez également rejoindre les listes de diffusion dont vous avez ici les liens.

Enfin, remarque finale, il n'est pas nécessaire d'appartenir à une région pour pouvoir participer aux processus. Si vous avez une idée à partager ou voulez discuter des idées des autres, vous avez la liberté de le faire. Il suffit de rejoindre ces listes de diffusion, c'est tout. Et donc les gens peuvent voir ce qui se passe à travers ces listes de diffusion.

On est maintenant au moment des questions-réponses.

FILIZ YILMAZ :

Merci, Louis. Y-a-t-il des questions que vous voudriez poser à Louis sur les PDP ou l'organisation de soutien à l'adressage? Sur notre structure, notre participation au forum de l'ICANN.

Avant de passer à la prochaine oratrice, Nurani, je voudrais faire un commentaire.

Il est très important de savoir que, dans de nombreux cas, pour les processus de PDP qui sont déjà mis en place au sein des différents registres internet régionaux, on sait qu'il s'agit de processus qui existent depuis très longtemps, ce qui montre que ces processus fonctionnent correctement, qu'ils travaillent avec les différents membres et suivent les différents processus nécessaires.

Il me semble qu'il est important, de toute façon, de souligner qu'il n'est pas nécessaire d'assister aux réunions en personne, ce n'est

même pas la peine de se déplacer. Il est important de savoir que votre participation active va dépendre de combien vous voulez participer, c'est à vous de décider cela.

Tout cela est envoyé un courrier électronique, tout est diffusé à travers la liste de diffusion, donc c'est à vous de décider de votre niveau de participation, c'est votre choix. N'est-ce pas, Louis ? Merci.

Nous allons maintenant donner la parole à Nurani. Nurani est la présidente de l'équipe CRISP, dont vous avez peut-être entendu parler. L'équipe CRISP est un des cercles montrés dans de nombreux transparents qui portaient sur le processus de transition du rôle de supervision des fonctions IANA et l'équipe CRISP fait partie de ce processus interne. On va voir comment elle a été formée, quel est leur travail et où ils en sont. Merci.

Nurani.

NURANI NIMPUNO :

Bonjour à tous. Je m'appelle Nurani Nimpuno et je suis la vice-présidente de l'équipe CRISP. C'est l'équipe responsable de présenter et consolider la proposition de la communauté des numéros pour la transition des fonctions IANA.

Je vous remercie tous d'être venus ce matin, on sait que c'est tôt le matin et vous êtes ici depuis déjà une semaine et vous êtes peut-être fatigués donc je vous remercie vraiment pour votre effort.

Je remercie également Filiz pour cette belle présentation.

Il me semble que Louis nous a fait une présentation exhaustive des RIR, donc je ne vais pas reprendre cela, mais je voudrais mettre l'accent sur les faits dont Filiz et Louis ont déjà parlé.

Les communautés des RIR sont ouvertes, inclusives et transparents au sein de la communauté des numéros. Ce n'est pas simplement quelque chose que l'on dit, c'est quelque chose que les membres de la communauté des RIR vivent au jour le jour.

Le processus de transition du rôle de supervision des fonctions IANA et la communauté des numéros ont commencé au sein de chacune des cinq régions des RIR - donc dès que la NTIA a fait son annonce, les RIR ont commencé à discuter avec leur communauté individuellement, chacun de son côté et tout au long de l'année dernière, on a collecté des contributions pour chaque région.

Par la suite, on a décidé de créer une équipe pour représenter chaque région et pour essayer de consolider toutes les contributions que nous recevions. On a décidé d'avoir une équipe de quinze membres, c'est-à-dire trois représentants de la communauté de chaque RIR. Moi, je suis une des représentantes de la région RIPE.

Quel est le processus qui a été suivi ? Et bien, les discussions ont d'abord commencé au niveau des régions, comme je l'ai dit, puis ont créé l'équipe CRISP pour réunir tous ces retours et discuter de ces contributions et pour essayer d'atteindre le consensus au sujet du texte qui allait intégrer la proposition.

Nous avons travaillé très intensément en très peu de temps. On a travaillé pendant les vacances de Noël, du Nouvel An pour essayer de pouvoir remettre la proposition en janvier 2015.

Comme vous le savez, l'équipe CRISP n'est qu'une des trois communautés opérationnelles identifiées comme partie prenante de cette transition.

Les deux autres communautés opérationnelles sont la communauté des paramètres de protocoles, c'est-à-dire l'IETF, qui a créé un groupe appelé IANA PLAN. Ensuite, on a le groupe de supervision CWG qui comprend la communauté des numéros, et dans le processus de cette communauté, il y a un autre processus créé, le CCWG. Ce groupe s'occupe de trouver des solutions pour renforcer la responsabilité de l'ICANN dans la structure existante.

Les trois groupes ont travaillé de manière très indépendante jusqu'à présent, avec l'équipe CRISP et l'IETF qui ont remis leurs propositions le 15 janvier 2015, mais la communauté des numéros a expliqué d'emblée qu'ils auraient besoin de plus de temps. Donc ils ont élaboré une deuxième version préliminaire de leur texte en mai, et ils ont maintenant présentée la troisième version préliminaire de leur proposition. En ce moment, le CWG est en train d'essayer d'approuver leur proposition qu'ils remettront à l'ICG qui est le groupe de coordination pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

Comme vous le voyez, j'allais parler de ces questions avec davantage de profondeur - mais étant donné qu'on est presque à la date-butoir

de présentation de notre proposition par l'ICG à la NTIA à travers le conseil d'administration de l'ICANN, on s'est rendu compte tôt dans le processus qu'il était important de travailler avec les autres communautés, pour ne pas créer de conflits, pour essayer de concilier les conflits potentiels entre les différentes propositions.

Maintenant, en ce qui concerne la proposition de la communauté des numéros, on dirait qu'il s'agit d'un document disponible sur le site Web de l'IANA, mais je vais, de toute façon, en expliquer les éléments clefs.

La fiabilité, la stabilité des fonctions IANA était un des critères définis par la NTIA au début du processus. Cette exigence était importante parce que l'IANA devait absolument continuer à fournir ses services à la communauté de manière solide, stable et fiable.

C'est également une composante clef de la proposition de la communauté des numéros. Comme telle, la communauté des numéros a dit clairement qu'ils étaient satisfaits du travail de l'ICANN en tant que fournisseur des services IANA, et la proposition suggère que l'ICANN reste le fournisseur des services ICANN.

De toute façon, il était également important d'avoir des dispositions pour une potentielle transition vers un autre fournisseur si le besoin devenait un jour une réalité, c'est-à-dire si jamais on avait besoin de changer de fournisseur.

Donc il a fallu que les RIR obtiennent un nouveau service, il s'agissait de remplacer le rôle de la NTIA pour ce qui est des ressources de

numéros. Donc établir un SLA avec l'ICANN en ce qui concerne les opérateurs de services de numéros.

Mais pour nous, il était important d'identifier réellement la partie des services de l'IANA qui s'appliquait à notre communauté. La communauté des numéros a depuis longtemps établi des processus ascendants et des structures ascendantes, mais nous avons pensé que dans le processus de révision, nous pourrions peut-être ajouter un élément supplémentaire de participation de la communauté. Par conséquent, dans nos discussions avec les différentes communautés, on a débattu de plusieurs modèles. Nous avons convenu que la révision de la communauté pourrait nous aider à réviser les niveaux de service. Ça, ça a constitué un autre élément où nous avons dit que nous allions mettre en place le cadre pour cela, élaborer une proposition. Nous avons convenu que chaque RIR allait mettre en place un comité ou mettre en place un modèle de ce type. Il y a eu également un élément par rapport au droit à la propriété intellectuelle. Avec le nom de domaine pour les marques déposées du service IANA

Donc nous avons trouvé, surtout dans le contexte ICANN, beaucoup de discussions et de débats qui se sont focalisés autour de la question de la responsabilité. Il y a eu beaucoup de propositions autour des numéros. Comment est-ce que la responsabilité vis-à-vis de l'IANA est structurée ? La NTIA est redevable vis-à-vis de l'ICANN et quelles sont les responsabilités au sein de l'ICANN ?

Ce que l'on propose, c'est de remplacer la NTIA par d'autres RIR avec l'aide de ce comité de révision fondé sur la communauté. Au delà de ça, demander aux RIR et à l'ICANN d'avoir une redevabilité au niveau contractuel entre l'ICANN et les opérateurs de l'ICANN.

Donc, comme je l'ai dit, le rôle de ce comité de révision était de donner un avis aux RIR par rapport au niveau de services, et de s'assurer que le point de vue de la communauté est écouté dans ce processus, avec des représentants de la communauté, avec une représentativité égale pour chaque région, sachant que la communauté RIR allait mener la sélection de cette représentation. Nous avons proposé une charte ou un mandat pour ce comité de révision. D'ailleurs, nous avons proposé ce mandat et nous attendons vos réactions et vos commentaires là-dessus.

Voilà un graph qui vous montre un peu qu'il y a une représentation égale pour chacune des régions et comme vous pouvez le voir, chacun des membres du comité de révision sont tout à fait satisfaits de cette représentativité égale.

Alors quels sont les principes de cet accord ? Nous avons parlé déjà de ce qui devrait être intégré dans les niveaux de service entre l'IANA et les opérateurs, en ce qui concerne la convention de service. Ce n'était pas notre rôle d'écrire ou d'élaborer ce contrat. Nous ne sommes pas une partie contractuelle, ici à l'ICANN. Donc plutôt que d'essayer d'élaborer un contrat ou une politique concernant les niveaux de service, nous avons dit « voilà, ce qu'on va faire, c'est fixer une série de principes que les RIR sont supposés devoir respecter ».

Quelques points saillants : obligation de faire rapport sur la responsabilité et la transparence. Bien entendu, la sécurité, condition requise à ce niveau-là. Mécanisme de révision dans la transition IANA et mécanisme pour faire face à des problèmes qui peuvent survenir à ce niveau-là et également en ce qui concerne la protection des droits de propriété intellectuelle.

Egalement, ce qui a été très encourageant, même si on a travaillé dans un délai très court et sous pression, il a été très encourageant de voir le soutien explicite de la communauté en général dans tout ce processus et également au moment où les propositions ont été soumises. Il a été également très important d'obtenir des informations, des retours, des commentaires de la part de la communauté. Nous avons eu aussi plusieurs réunions dans les régions, et ces commentaires ont été soit explicites, soit implicites, mais en tout cas un soutien explicite a été exprimé formellement et officiellement.

Steve Crocker, lors de la dernière réunion de l'ICANN, a dit que le conseil d'administration de l'ICANN ne voyait rien dans le fond de cette proposition qui lui poserait problème. Donc cet accord sur le niveau de service va être mise en place ici, à l'ICANN.

Un aperçu très rapide de l'engagement de la communauté, je ne vais pas rentrer dans le détail, vous savez déjà ce qu'il en est et où trouver les détails de cette propositions. Je dirai simplement que nous étions parfaitement conscients du fait qu'il fallait écouter les commentaires de la communauté. Donc chacune des réactions exprimées par la

communauté a été reçue, on en a pris bonne note, et nous avons ensuite émis une note d'information à cet égard pour nous assurer que ce processus était transparent.

Pour ce qui est de la coordination avec les autres communautés opérationnelles, bien entendu nous avons trois propositions très distinctes, mais ces trois propositions seront consolidées et réunies en une lorsque l'ICG transmettra ses propositions au conseil d'administration de l'ICANN puis à la NPIA.

L'IETF et un certain nombre de propositions de l'équipe CRISP avaient différents libellés par rapport aux droits de propriété intellectuelle, ce qui ne veut pas dire qu'il y avait conflit entre ces deux positions.

Dans la proposition CRISP, nous avons évoqué la confiance de l'IETF comme détenteur des droits de propriété intellectuelle et nous avons contacté la communauté de l'IETF après avoir présenté cette proposition, et ils ont exprimé clairement qu'ils souhaitaient tout à fait la soutenir. Donc ça a été très intéressant et important pour nous.

Nous avons le sentiment qu'il était important de communiquer avec eux très rapidement, c'est pourquoi on leur a soumis la proposition rapidement. Si vous lisez ce terme utilisé, on peut penser à une solution différente, mais parce que l'ICG a demandé au CWG de résoudre ce conflit potentiel, nous avons pris cet aspect-là en compte. Donc dans les sessions publiques - me semble-t-il avant hier il y a eu une réunion du CWG - nous nous sommes félicités du fait que le texte est là, il est présenté, il n'est pas encore accepté, il est entre parenthèses pour le dire d'une certaine manière. Il y a un engagement

afin de travailler pour aller vers un texte consolidé, donc on se sent très encouragés et motivés par ce résultat.

Alors, que nous reste-il à faire ? Comme je l'ai dit, il nous reste à travailler avec les autres communautés de l'IANA. Ces autres communautés attendent que cette proposition passe par l'approbation des autres communautés puis par l'ICG. Un modèle suggère une transition post-transition – PTI en anglais – donc ils sont en train d'examiner cette proposition et feront une déclaration sur la manière dont nous pensons que nous pouvons gérer cela. Ce n'est pas un problème pour nous, il s'agit simplement de voir quelle est la réaction de la communauté des numéros.

On a également noté que la proposition de la communauté des numéros a une révision différente et un contrat différent, ce qui veut dire que cela permet aux trois communautés d'avoir un processus distinct, une révision distincte, une structure distincte et un contrat distinct. Cela, encore une fois, permet de ne pas entrer en conflit, c'est très encourageant.

L'une des choses que nous avons soulevées dans plusieurs forums, c'est la chose suivante : nous pensons que les processus parallèles sont importants pour avancer. Non seulement parce que c'est attrayant pour tous les ingénieurs qui travaillent, mais ça nous permet aussi d'avancer.

Etant donné qu'on a très peu de temps et qu'on est tous très motivés par cette transition, il est important de savoir que ces processus ne dépendent pas les uns des autres.

Donc ils avancent de manière indépendante, et les RIR, et la communauté des numéros, avancent d'ores et déjà sur beaucoup de ces secteurs.

L'ICG va maintenant être saisi pour ces trois propositions, va faire des consultations avec la communauté à mesure qu'on avance vers une proposition consolidée, et nous en sommes maintenant à l'étape où nous sommes en train de palier ces incohérences entre les différentes propositions. Nous attendons vos commentaires là-dessus, et nous sommes sur le point d'élaborer un deuxième projet. Le conseil d'administration de l'ICANN a fait un commentaire sur le SLA, la convention de services, et nous espérons que cela va permettre, à mesure que nous négocions, qu'il ne reste pas de question en suspens à régler.

Comme je l'ai dit, le comité de révision basé sur la communauté a fait un commentaire là-dessus et nous sommes sur le point de finaliser ce projet.

Que nous reste-il à faire ? Clairement, la négociation avec l'ICANN sur les termes de la SLA, la convention de services. Il y a eu beaucoup de spéculations autour de la nature politique de ce projet, de ce que les différentes parties étaient censées accepter ou pas, et pour la communauté, notre priorité est la suivante : nous sommes très motivés et nous souhaitons voir ce processus aboutir. L'ICANN et d'autres parties se sont engagés à soumettre leurs commentaires publiquement et nous respectons les principes convenus dans la

proposition, parce que c'est ce que la communauté nous a fourni et c'est ce qu'il nous faut respecter.

Jusqu'à présent, nous pensons que cette proposition reflète les besoins de la communauté et répond également aux besoins de la NTIA et de ses exigences.

Je ne sais pas si vous avez entendu l'intervention de Larry Strickling à cette réunion qui a réellement mis en exergue le fait que le travail de la communauté doit maintenant se concentrer sur le respect de ces exigences. Nous sommes certains que nous les avons respectées.

Nous sommes maintenant prêts, nous avançons pour intégrer autant que possible tous ces commentaires avant la transition, de sorte que lorsque la transition surviendra finalement, elle se fasse de la manière la plus fluide qui soit. Nous sommes très optimistes là-dessus.

Sur ce, merci à tous et j'attends vos commentaires ou questions.

FILIZ YILMAZ :

Pas de questions ? Bien, j'ai l'impression que ces présentations étaient très claires. J'ai une question, d'ailleurs je m'adresse à mes propres collègues ici. Nous avons écouté les présentations d'autres groupes de travail liés à tout ce processus de transition aussi.

L'un de ces groupes, c'est le CWWG - le groupe de travail intercommunautaire chargé d'améliorer la responsabilité de l'ICANN - et donc Athina, je ne sais pas si vous souhaitez intervenir.

ATHINA FRAGKOULI : Bonjour à tous, Athina Fragkouli. Je suis membre du CCWG et j'aimerais remercier Izumi Okutani, et avec Okutani, nous sommes également représentant du CCWG, groupe de travail sur la responsabilité de l'ICANN.

Donc nous suivons de près ce processus et nous y avons participé d'ailleurs dès le début de la création de ce groupe.

Nous voulions nous assurer que toute proposition émanant de ce groupe n'allait pas retarder ce processus à l'ICANN et n'allait pas non plus faire interférence avec d'autres questions qui préoccupent la communauté à l'ICANN.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que ce projet de proposition qui a été publié n'affecte pas la proposition CRISP pour ce qui est des délais. La proposition CRISP ne pose pas de condition sine qua none par rapport à la proposition du CCWG.

Cela étant dit, il y a des préoccupations exprimées par un certain nombre de membres de la communauté, à savoir que certaines des propositions pourraient retarder la transition de l'IANA. Pendant les consultations publiques par rapport à la première proposition du CCWG, certains membres de la communauté ont demandé à ce que cette proposition soit révisée par rapport aux délais fixés.

En effet, les membres de la communauté pensent que les relations d'ores et déjà établies au sein de l'ICANN, qu'il faut les maintenir et que les protocoles d'accord fixés et existants à l'ICANN sont viables, donc que toute proposition nouvelle ne devrait pas faire interférence

dans nos relations, en particulier les mécanismes de recours qui sont suggérés par ce groupe devraient plutôt fixer les limites de son champ de compétence et ne devraient pas toucher d'autres domaines qui ne relèvent pas de sa compétence.

FILIZ YILMAZ :

Y-a-t-il d'autres commentaires ? J'ai, pour ma part, un commentaire personnel.

On parle beaucoup de tous ces processus, et c'est réellement un moment historique pour l'internet en général et les opérations dans ce domaine, d'une manière générale.

Même si certains processus sont très directs d'après ce qu'on peut voir, est-ce que vous diriez qu'il y a des processus que nous avons utilisés depuis des décennies dans différents registres internet régionaux et que cela peut contribuer au succès de cette transition ?

Pour ma part, je pense que les régions doivent prendre l'initiative puis produire quelque chose, plutôt que d'essayer de mettre en place un processus, en débattre puis l'intégrer à un système pour atteindre cet objectif.

Je voulais faire un commentaire là-dessus parce que je pense que c'est un bon exemple pour des travaux futurs qui pourraient survenir, on ne sait jamais ce qui peut se passer, mais je pense qu'il est important de garder cela présent à l'esprit.

NURANI NIMPUNO : Est-ce que je peux répondre ?

Merci.

Je ne vais pas dire que je ne suis pas d'accord avec vous, toutefois merci de ce commentaire, parce qu'il me semble qu'on a tendance à oublier de communiquer là-dessus. C'est la raison pour laquelle nous avons travaillé très dur sur cette proposition. Mais d'une certaine manière, ça a été facile. Et pourquoi tâche a-t-elle été rendue facile ? Pour plusieurs raisons, en fait. D'abord, nous pensions que la communauté des numéros dispose déjà de ces structures, nous n'avons pas besoin de résoudre tous leurs problèmes, car il y a une confiance dans notre communauté. Quelqu'un qui participe à la communauté RIR – et c'est mon cas – je sais bien qu'il n'y a pas de problème sérieux qui se posent. Par exemple, établir des accords par rapport au niveau de services au sein de l'ICANN. Mais parce que les RIR et leurs structures sont mûres et existent depuis longtemps, il y a des processus et des mécanismes que nous pouvions appliquer, il ne s'agissait pas pour nous de réinventer la roue et de demander aux gens de participer et de nous aider pour savoir si quelqu'un en savait un peu sur les fonctions. Ça n'a pas été le cas, on avait toutes ces connaissances au sein de la communauté. Nous avons des gens qui avaient participé aux RIR et aux politiques de développement des RIR depuis longtemps déjà. Nous avons créé une nouvelle liste de diffusion, mais on en avait déjà d'autres qui existaient. Nous avons des réunions déjà avec ces gens.

Si ça n'avait pas été le cas, on aurait dû refaire le travail fait pendant vingt ans, et ce en six mois, or ça n'a pas été le cas, on n'a pas eu à la faire.

Tout ce que l'équipe CRISP a eu à faire, c'est écouter la communauté et tous les points de vue différents et adopter une position consensuelle. D'un point de vue personnel, ça a été très enrichissant.

FILIZ YILMAZ :

Oui, on vous remercie et on vous félicite pour votre travail.

Il y a une question ou un commentaire dans la salle. Dites votre nom s'il vous plaît.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup. Seun Ojedeji, du Nigéria, l'un des co-présidents du groupe de travail de l'AFRANIC et membre également du CWG. Je parle en mon nom propre.

Tout d'abord, j'aimerais féliciter l'équipe CRISP de l'excellent travail accompli, sachant surtout qu'ils ont travaillé depuis décembre. Je ne savais pas s'ils allaient pouvoir respecter cette date butoir mais ils l'ont fait et vraiment, je les en félicite.

NURANI NIMPUNO :

Pourriez-vous, monsieur, parler un peu plus près du micro ? J'ai du mal à vous entendre.

SEUN OJEDEJI : J'ai quelques commentaires à faire. D'abord, par rapport aux présentations faites et à la proposition de la communauté des numéros, il apparaît clairement que la communauté des numéros n'est pas disposée à s'engager vis-à-vis des PTI directement.

Autre point de précision par rapport aux RPI. Est-ce que la communauté des numéros fixe cette exigence pour la transition ? Est-ce qu'il faut qu'il y ait transfert des marques déposées avant que cette transition ait lieu ? Est-ce une condition sine qua none.

Et une question par rapport à la durée du cycle de CRISP lui-même. Quand est-ce que CRISP va lancer la phase de mise en œuvre ? Ou bien est-ce qu'il y a eu une proposition de l'ICG, à savoir qu'une fois ce processus terminé, l'équipe CRISP est dissoute et n'existe plus ?

NURANI NIMPUNO : Je vais essayer de répondre à vos questions.

D'abord il y a une question sur les RPI et une sur l'équipe CRISP.

SEUN OJEDEJI : Il y a trois questions. J'avais une question sur les contrats, par rapport au fait de savoir si la communauté des numéros est disposée à s'engager vis-à-vis des PTI directement.

NURANI NIMPUNO :

Donc vous avez une question par rapport au fait de savoir si la communauté des numéros envisage ou non de signer de nouveau un contrat avec l'ICANN, c'est ça ?

Je vais commencer par répondre à votre première question. Qui signe quoi avec qui. C'est une question qui a été soumise pour consultation par l'ICG à la communauté des numéros. Les RIR ont publiquement dit qu'ils attendent de signer avec l'ICANN parce que cela faisait partie de la proposition et a été exprimée par la communauté. Il y a eu une déclaration faite par le conseil d'administration de l'APNIC - les RIR Asie-Pacifique – qui était soutenue d'ailleurs par les autres RIR, disant que si les RIR signaient avec l'ICANN, il devrait y avoir une disposition dans le SLA sur les PTI concernant ces relations contractuelles.

Je vais laisser le soin à Axel de préciser cela, peut-être.

AXEL PAWLIK :

En fait, l'idée sous-jacente derrière cette proposition CRISP, c'est de maintenir les choses aussi simples que possible, et aussi identiques à ces vingt dernières années, donc de faire le moins de vagues possible. Cette proposition est directe, nous voulons présenter un SLA qui soit suffisamment souple pour être appliqué demain si c'était possible.

Donc ce serait une solution très simple où nous aurions un deuxième niveau après le NTIA. Une fois que le contrat avec le NTIA arrive à échéance, nous aurions un autre contrat qui prendrait la suite sans trop de vagues.

Pour l'ICANN, il en va de même. Il y aurait des dispositions dans le contrat qui permettraient d'encadrer ces relations avec les PTI.

NURANI NIMPUNO :

Je voulais dire également que le président de l'équipe CRISP est également assis dans la salle, Izumi Okutani. Si vous lisez cette proposition CRISP, il est dit que cela fait partie de la proposition.

Si vous regardez la proposition de l'IETF, elle ne le dit pas aussi clairement. Donc il peut y avoir un conflit entre les deux, mais à mesure que l'on approche de cette phase et que cette proposition est consolidée, les choses vont s'éclaircir.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu d'objection à cette proposition donc elle avance. Si la communauté des numéros était amenée à devoir proposer une autre proposition, bien entendu, on en ferait une autre. Mais là il ne s'agit pas de modifier quelque chose convenu par la communauté.

Ensuite, par rapport au rôle de l'équipe CRISP, votre question arrive à point nommé, en fait, parce qu'on est en train d'examiner la charte et le mandat de notre équipe pour voir ce qu'il est après cette transition.

De notre point de vue, nous avons été créé par la communauté pour la représenter dans ce processus. Une fois ce processus arrivé à échéance, en réalité, la raison d'être de notre équipe CRISP n'a plus lieu d'être donc il faudrait demander à la communauté si des changements sont nécessaires, mais personnellement je ne crois pas que l'équipe CRISP soit nécessaire après cette transition.

FILIZ YILMAZ :

Je vous remercie pour ces questions et ces commentaires.

Il me semble que nous sommes maintenant prêts à passer au point suivant de l'ordre du jour.

Axel, êtes-vous prêt pour parler des interactions récentes avec les RIR ?

AXEL PAWLIK :

Oui, merci, pourquoi pas, j'ai pris un café, tout devrait être prêt.

Louis parlait tout à l'heure des processus de politiques et de comment y participer, comment recevoir les numéros qui nous sont octroyés par les RIR. La transition IANA est un sujet qui nous enthousiasme beaucoup et je voudrais vous donner maintenant une mise à jour de l'état des RIR quant au numérotage et à l'interaction opérationnelle que nous avons vraiment avec l'IANA, parce que cela dépend d'autres groupes aussi.

Vous avez ici une diapo qui montre qu'il nous reste peu d'espace adresse IP. Ce matin, je me suis levé, j'ai vérifié mon compte Facebook et j'ai vu qu'on a 0.0 giga sur ARIN.

On a différentes politiques régionales qui s'occupent de cet épuisement de l'espace et de ce qu'on peut faire par rapport à cela. Je ne vais pas entrer dans les détails de cette question dans ma présentation, mais l'idée est que dans certains domaines, on réserve un peu d'espace pour l'accès au marché, pour qu'il reste un peu

d'espace d'IPv4, alors c'est pour cela qu'on a commencé à migrer vers IPv6.

Pour ce qui est des transferts, ce n'est pas une question qui nous surprenne beaucoup. Les transferts se font beaucoup au sein des différentes régions de services des RIR, entre les membres, aussi d'un registre à l'autre. Il y en a déjà qui ont déjà migré vers IPv6, d'autres pas, mais les RIR, de toute façon, attache une priorité à la connaissance de ces sujets. Nous opérons des registres ensemble, voilà pourquoi les registres doivent être à jour et corrects pour que les informations concernant les transferts soient disponibles aux RIR. On ne veut pas agir en privé, au contraire, on veut avoir le moins d'obstacles possible.

Ici vous voyez quelles sont les régions de services des RIR qui ont des politiques de transfert disponibles pour des transferts entre RIR aussi. C'est intéressant, parce que vous voyez pour les différents RIR, les différents niveaux d'IP et l'espace disponibles. On a un transfert, à l'heure actuelle, en cours d'élaboration entre les régions. RIPE est en train de mettre en œuvre sa politique de transfert, d'ailleurs.

Pour ce qui est du niveau d'interaction avec l'IANA, en réalité on a un niveau assez faible. On parlait des attributions en fonction des différentes politiques mondiales, ici on voit l'attribution la plus récente qui a eu lieu, c'est une attribution d'espace aux RIR qui suit les politiques d'attribution de l'espace d'adressage IPv4.

Chaque année, les RIR reçoivent à peu près un cinquième de ce qui reste à l'IANA et de temps à autre, l'IANA reçoit un peu plus d'espace,

de l'espace récupéré. L'idée est que cet espace soit distribué de manière équitable entre les différents RIR.

De temps à autre, on a aussi des distributions de numéros de service d'adressage, On a aussi des ensembles qui sont octroyés chaque année mais qui ne sont pas très représentatifs.

On a ici certaines valeurs des attributions IPv4 et IPv6 au cours de ces cinq dernières années. On a ici une autre image très intéressante qui montre l'activité de l'IANA pour les différents clients de l'IANA. Ces valeurs sont représentatives des cinq dernières années.

Vous voyez qu'il y a un peu de vert, juste en bas de l'image, et bien cette ligne verte, c'est nous. Le niveau d'interaction que nous avons avec IANA est très faible comparé aux autres communautés existantes.

Au cours de la dernière année, on a vu un peu d'activité dans l'espace des numéros, surtout, je pense, à cause des gTLDs et on a eu une courbe d'activité des paramètres de protocoles qui correspond à l'IETF.

Si l'IANA se rappelle de nous, si on ne nous oublie pas, on sera content, parce qu'on n'interagit pas au quotidien avec eux.

En termes généraux, les RIR ont des statistiques disponibles sur le site Web de la NRO, ce sont des données mises à jour chaque trimestre donc vous pouvez aller voir ces informations. C'est intéressant de savoir ce qui se passe.

On a aussi des travaux d'ingénierie en cours avec IANA, c'est quelque chose d'habituel. On travaille sur le remplacement du WHOIS en ce moment, par exemple. Et on tient à élaborer un processus pour maintenir tout ce qui se passe au niveau de l'IANA.

C'est tout ce que j'ai à dire aujourd'hui. Je vous remercie et je suis prêt à passer aux questions-réponses.

FILIZ YILMAZ :

Personne ne lève la main, mais je vais demander à Carlos s'il y a des questions à distance. Non ?

Bien, alors, nous vous remercions et avec cela nous sommes à la fin de notre ordre du jour.

Si vous avez d'autres questions, d'autres remarques à faire, c'est le moment, on est là. On a ici tous les membres du conseil d'adressage, donc si vous avez des questions, même si elles ne sont pas liées aux points de l'ordre du jour, il nous reste 17 minutes si je ne me trompe pas. On a 17 minutes de plus.

Oui, allez-y.

TOSHIO TACHIBANA :

Merci. Je suis Toshio Tachibana, d'un registre.

Les RIR ont quatorze événements par an, c'est ce qu'on a vu tout à l'heure dans le transparent de Louis, mais il y a cinq registres

régionaux, alors si chaque RIR se réunit deux fois par an, je comprends pas pourquoi on a quatorze événements, quels sont ces événements ?

LOUIS LEE :

Pardon, je me suis trompé. En réalité, il y a douze événements par an. Dans chacune des cinq régions, il y a deux réunions de politiques et dans la région ARIN, il y a également deux réunions de consultation publique. C'est-à-dire que l'ARIN a quatre jours de réunions auxquelles vous pouvez participer. J'ai mal calculé.

TOSHIO TACHIBANA :

Merci.

FILIZ YILMAZ :

Bien. On vous remercie de nous avoir rejoints ce matin. On finit quinze minutes avant l'heure, vous pouvez prendre un café pendant ce temps. On vous remercie. On se reparlera plus tard.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]